

# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE TALLOIRES – MONTMIN



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE

5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de  
conseillers

L'an deux mille vingt cinq

En exercice : 08

**Le six Mars**

Présents : 6  
Procurations : 0  
Votants : 6

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence sous la présidence de **Mme Sylviane WANDEROILD, Vice-Présidente.**

**Date de convocation du Conseil d'administration :**

Le 27 Février 2025

**Présents :**

*Sylviane WANDEROILD, Stéphanie CORCY, Ariella JANTET, ,  
Sylvie BESNIER, Dominique FAVROT, Daniel BETEND,*

**Procurations : 00**

**Excusés :** Didier SARDA, Ségolène CAMUSET,

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CORCY

**N° 01/2025**

**OBJET : Compte de Gestion 2024**

Le conseil examine le compte de gestion du budget exercice 2024, qui se présente ainsi :  
Le compte de gestion transmis par le trésorier est examiné et fait ressortir les éléments suivants :

Budget	CCAS	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 909.64 €	- €
Recettes	0.00 €	- €
Solde d'exécution	- 4909.64 €	- €
Résultat Reporté	+ 12 366.71 €	- €
Résultat de clôture	+ 7 457.07 €	- €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,

**APPROUVE** le compte de gestion 2024 dressé par le comptable

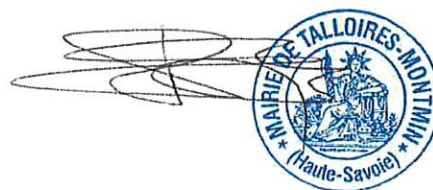
*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme*

*Le Président,*

*Didier SARDA*

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier  
24 MARS 2025  
ARRIVEE  
5



24 MARS 2025

# *CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE*

*COMMUNE DE TALLOIRES – MONTMIN*



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE  
5

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de  
conseillers

L'an deux mille vingt cinq

En exercice : 08

**Le six Mars**

Présents : 6

Procurations : 0

Votants : 6

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence sous la présidence de **Mme Sylviane WANDEROILD, Vice-Présidente.**

**Date de convocation du Conseil d'administration :**

Le 27 Février 2025

**Présents :**

*Sylviane WANDEROILD, Stéphanie CORCY, Ariella JANTET, ,  
Sylvie BESNIER, Dominique FAVROT, Daniel BETEND,*

**Procurations : 00**

**Excusés :** Didier SARDA, Ségolène CAMUSET,

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CORCY

**N° 02/2025**

**OBJET : Compte administratif 2024**

Compte tenu de l'examen des comptes provisoires du CG 2024, qui sont concordants avec nos comptes, le conseil d'administration examine le compte administratif exercice 2024, qui se présente ainsi :

Budget	CCAS	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 909.64 €	- €
Recettes	0.00 €	- €
Solde d'exécution	- 4909.64 €	- €
Résultat Reporté	+ 12 366.71 €	- €
Résultat de clôture	+ 7 457.07 €	- €

Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,

**APPROUVE** le compte administratif 2024 présenté ci-dessus

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

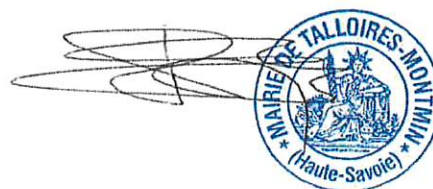
*Pour extrait certifié conforme*

*Le Président,*

*Didier SARDA*

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025  
ARRIVEE  
5



# ***CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE***

***COMMUNE DE TALLOIRES – MONTMIN***



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE  
5

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de  
conseillers

L'an deux mille vingt cinq

En exercice : 09

**Le six Mars**

Présents : 6  
Procurations : 0  
Votants : 6

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence sous la présidence de **Mme Sylviane WANDEROILD, Vice-Présidente.**

**Date de convocation du Conseil d'administration :**

Le 27 Février 2025

**Présents :**

*Sylviane WANDEROILD, Stéphanie CORCY, Ariella JANTET, ,  
Sylvie BESNIER, Dominique FAVROT, Daniel BETEND,*

**Procurations : 00**

**Excusés :** Didier SARDA, Ségolène CAMUSET,

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CORCY

**N° 03/2025**

**OBJET : affectation de résultats 2024 au budget 2025**

Madame la vice-présidente rappelle les résultats, examinés dans le cadre du compte administratif, soit :

Budget	CCAS	
	Fonctionnement	Investissement
Dépenses	4 909.64 €	- €
Recettes	0.00 €	- €
Solde d'exécution	- 4909.64 €	- €
Résultat Reporté	+ 12 366.71 €	- €
Résultat de clôture	+ 7 457.07 €	- €

Il est proposé d'affecter 7457.07 € au compte 002, Résultat de fonctionnement reporté, en section de fonctionnement au budget 2025

Aussi, ayant adopté le compte administratif du budget de l'exercice 2024,

**Le Conseil d'administration, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,**

**DECIDE** d'affecter 7457.07 € au compte 002, Résultat de fonctionnement reporté, en section de fonctionnement au budget 2025

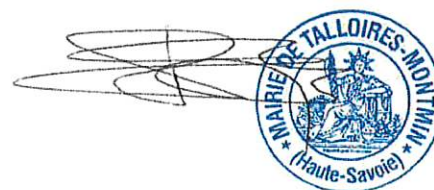
*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme*

*Le Président,*

*Didier SARDA*

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier  
24 MARS 2025  
ARRIVEE  
5



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE TALLOIRES – MONTMIN



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE

5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de  
conseillers

L'an deux mille vingt cinq

En exercice : 09

**Le six Mars**

Présents : 6

Procurations : 0

Votants : 6

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence sous la présidence de **Mme Sylviane WANDEROILD, Vice-Présidente.**

**Date de convocation du Conseil d'administration :**

Le 27 Février 2025

**Présents :**

*Sylviane WANDEROILD, Stéphanie CORCY, Ariella JANTET, ,  
Sylvie BESNIER, Dominique FAVROT, Daniel BETEND,*

**Procurations : 00**

**Excusés :** Didier SARDA, Ségolène CAMUSET,

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CORCY

**N° 04/2025**

**OBJET : Budget Primitif 2025**

Après avoir rappelé les différentes missions du CCAS, les opérations sociales en cours et les résultats antérieurs, il est proposé un budget équilibré, soumis au vote du conseil d'administration.

**Ainsi le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,**

**ADOpte** chapitre par chapitre le budget primitif 2025 équilibré en dépenses et en recettes comme suit :

Budget Primitif 2025			Proposé	Voté
<b>FONCTIONNEMENT</b>				
<b>DEPENSES</b>				
	011	Charges à caractère général	4 457.07€	€
	65	Autres charges de gestion courante	3 000.00 €	€
	<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>7 457.07 €</b>	<b>€</b>

<b>RECETTES</b>				
	002	Excédent fonctionnement reporté	7 457.07 €	€
	<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>7 457.07€</b>	<b>€</b>

INVESTISSEMENT			Proposé	Voté
<b>DEPENSES</b>				
	-	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>DEPENSES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

<b>RECETTES</b>				
	-	-	-	-
	<b>Total</b>	<b>RECETTES</b>	<b>-</b>	<b>-</b>

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme*

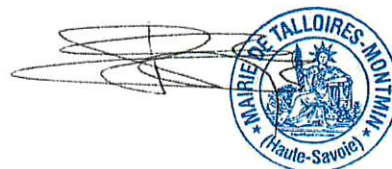
*Le Président,*

*Didier SARDA*

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE  
5





# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE TALLOIRES – MONTMIN

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE  
5



## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt cinq
En exercice : 08	<b>Le six Mars</b>
Présents : 6	Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence sous la présidence de <b>Mme Sylviane WANDEROILD, Vice-Présidente.</b>
Procurations : 0	
Votants : 6	
	<b>Date de convocation du Conseil d'administration :</b> Le 27 Février 2025
	<b>Présents :</b> <i>Sylviane WANDEROILD, Stéphanie CORCY, Ariella JANDET, , Sylvie BESNIER, Dominique FAVROT, Daniel BETEND,</i>
	<b>Procurations : 00</b>
	<b>Excusés :</b> Didier SARDA, Ségolène CAMUSET
	<b>Secrétaire de séance :</b> Stéphanie CORCY

**N° 06-2025**

**OBJET : SUBVENTION PIECE DE THEATRE**

Une représentation d'une pièce de théâtre sera offerte courant octobre 2025 aux seniors de la commune par l'association LE CHANT DES GLACIERS d'Olivier Dodane et sera jouée au cinéma de Talloires.

Il est proposé d'attribuer une somme de 500 € à l'association Le Chant des glaciers si l'action a vraiment lieu.

**Ainsi le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,**

**DECIDE** le versement d'une subvention de CINQ CENTS EUROS à l'association le chant des glaciers si l'action a vraiment lieu

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme*

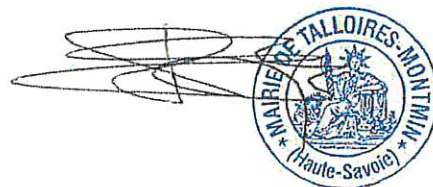
*Le Président,*

*Didier SARDA*

Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE  
5



# CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

COMMUNE DE TALLOIRES – MONTMIN



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE  
5

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

Nombre de  
conseillers

L'an deux mille vingt cinq

En exercice : 08

**Le six Mars**

Présents : 6  
Procurations : 0  
Votants : 6

Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence sous la présidence de **Mme Sylviane WANDEROILD, Vice-Présidente.**

**Date de convocation du Conseil d'administration :**

Le 27 Février 2025

**Présents :**

*Sylviane WANDEROILD, Stéphanie CORCY, Ariella JANDET, ,  
Sylvie BESNIER, Dominique FAVROT, Daniel BETEND,*

**Procurations : 00**

**Excusés :** Didier SARDA, Ségolène CAMUSET

**Secrétaire de séance :** Stéphanie CORCY

**N° 07-2025**

**OBJET : SUBVENTION spectacle d'improvisation**

Un spectacle d'improvisation par l'association ANONYME 74 ROMAIN CHAPOT sera joué courant juillet 2025 au cinéma de Talloires.

Il est proposé d'attribuer une somme de 500 € à l'association ANONYME 74 ROMAIN CHAPOT si l'action a vraiment lieu.

**Ainsi le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,**

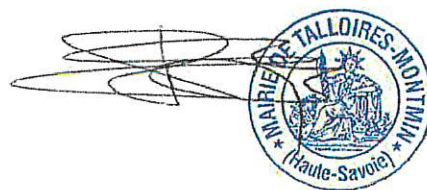
**DECIDE** le versement d'une subvention de CINQ CENTS EUROS à l'association ANONYME 74 ROMAIN CHAPOT si l'action a vraiment lieu

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme*

*Le Président,*

*Didier SARDA*



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier  
24 MARS 2025  
ARRIVEE  
5

# *CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE*

*COMMUNE DE TALLOIRES – MONTMIN*



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier

24 MARS 2025

ARRIVEE  
5

## **EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE**

Nombre de conseillers	L'an deux mille vingt cinq
En exercice : 08	<b>Le six Mars</b>
Présents : 6	Le Centre Communal d'Action Sociale de la Commune de Talloires-Montmin, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, en visioconférence sous la présidence de <b>Mme Sylviane WANDEROILD, Vice-Présidente.</b>
Procurations : 0	
Votants : 6	
	<b>Date de convocation du Conseil d'administration :</b> Le 27 Février 2025
	<b>Présents :</b> <i>Sylviane WANDEROILD, Stéphanie CORCY, Ariella JANTET, , Sylvie BESNIER, Dominique FAVROT, Daniel BETEND,</i>
	<b>Procurations : 00</b>
	<b>Excusés :</b> <i>Didier SARDA, Ségolène CAMUSET</i>
	<b>Secrétaire de séance :</b> Stéphanie CORCY

**N° 08-2025**

**OBJET : participation aux frais conférence bibliothérapie**

Une conférence sur la bibliothérapie sera tenue le 16 juin 2025 par Mme Guila Clara Kessous ambassadrice de l'UNESCO au cinéma de Talloires.

Il est proposé que les frais d'hébergement et le repas soient pris en charge par le CCAS.

Ainsi le Conseil d'Administration, après en avoir délibéré,  
Et à l'unanimité,

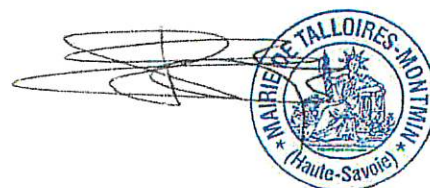
**DECIDE** que les frais d'hébergement et le repas soit pris en charge par le CCAS si l'action a  
vraiment lieu

*Fait et délibéré en Mairie les jour, mois et an que dessus.*

*Pour extrait certifié conforme*

*Le Président,*

*Didier SARDA*



Préfecture de la Haute-Savoie  
SGCD / Pôle accueil courrier  
24 MARS 2025  
ARRIVEE  
5